

## SESSION DE PRE-RENTREE EN MATHEMATIQUES, FRANÇAIS ET ANGLAIS

Depuis de nombreuses années, le collège Sainte-Marie propose une session de révisions et de mise en route lors de la semaine précédant la rentrée de septembre.

Durant quatre matinées, les élèves inscrits effectuent (en groupes restreints) des révisions sur des chapitres essentiels du programme de l'année précédente en vue du passage dans la classe supérieure. Chaque jour, un devoir leur est donné en fin de séance, qu'ils doivent rendre le lendemain.

Les sessions de Mathématiques, de Français et d'Anglais auront lieu du **mardi 25 août au vendredi 28 août 2026**. Une session consiste donc en 4 séances journalières de 1 heure 45 minutes, soit un volume total de 7h de cours.

Une ou deux disciplines au maximum peuvent être choisies, entre mathématiques, français et anglais. En cas de choix de deux disciplines, les combinaisons possibles sont mathématiques-français ou mathématiques-anglais selon les horaires suivants :

|                | Passage en 5 <sup>ème</sup> | Passage en 4 <sup>ème</sup> | Passage en 3 <sup>ème</sup> | Passage en 2 <sup>nde</sup> |
|----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| De 8h à 9h45   | Mathématiques               | Français ou Anglais         | Mathématiques               | Français ou Anglais         |
| De 10h à 11h45 | Français ou Anglais         | Mathématiques               | Français ou Anglais         | Mathématiques               |

Les cours auront lieu **en division des quatrièmes, au collège de la Solitude**.

**Attention** : il n'y aura pas d'accusé de réception et, en l'absence de retour de notre part, l'élève doit considérer qu'il est inscrit pour le créneau horaire qu'il a choisi. Il devra donc se présenter le **mardi 25 août** devant le bâtiment des quatrièmes.

En revanche, si le nombre d'inscrits dans une session est insuffisant ou trop important, il est possible que nous soyons obligés d'annuler la session ou refuser des inscriptions. Vous serez alors bien évidemment contactés.

**Le coût de chaque session est fixé à 80 euros, soit 160 euros pour deux sessions.** Le montant sera ajouté à la facturation de la rentrée. Nous vous serions obligés de renvoyer votre demande **avant le 13 juillet 2026**. La priorité est donnée aux élèves ayant reçu un travail de vacances obligatoire.

Nous vous invitons également à télécharger le bulletin du troisième trimestre de votre enfant sur lequel il est indiqué le travail de vacances obligatoire ou conseillé dans certaines matières.

Nous vous prions de croire, chers parents, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Les préfets du collège

Coupon à retourner par mail à  
[Laurence.deshayes@sainte-marie-lyon.fr](mailto:Laurence.deshayes@sainte-marie-lyon.fr)  
avant le **lundi 13 juillet 2026**

Nom et prénom de l'élève : .....

Pour une entrée en classe de : ☐ 5<sup>ème</sup> ; ☐ 4<sup>ème</sup> ; ☐ 3<sup>ème</sup> ; ☐ 2<sup>nde</sup>

Souhaite s'inscrire à la session ou aux deux sessions suivantes : ☐ Mathématiques ;  
☐ Français ou ☐ Anglais

Autorise l'établissement à facturer le prix des sessions retenues ☐  
(80€ une session ou 160€ pour 2 sessions)